



Le Meeting Masters Henri Théolat, organisé par l'ASPTT Poitiers, vous propose sa 12ème édition caritative qui permettra de reverser une donation à "Un Hôpital pour les Enfants".

Ce meeting, étape du circuit régional **ARC Atlantique**, a su s'inscrire dans les calendriers nationaux Maîtres. Grâce à vous tous, bénévoles, partenaires, nageurs, nous pouvons atteindre notre triple objectif: **solidarité, performance et réjouissance.**

On compte sur vous.
A bientôt.

Héloïse Brune
Présidente de l'ASPTT Poitiers Natation



**NAGER POUR
"UN HÔPITAL
POUR LES ENFANTS".**

L'intégralité des engagements sera reversée à l'association "Un Hôpital pour les enfants". Nous vous invitons également à faire un don lors du meeting.



Un Hôpital
pour
Les Enfants

12ème Meeting Masters Henri Théolat

Dimanche 10 décembre 2023
Poitiers - Piscine de la Ganterie

PROGRAMME

MATIN :

8h00 : Ouverture des portes
9h00 : Début des épreuves

- 400 m Nage Libre
- 50 m Dos
- 100 m 4 Nages
- 200 m Papillon
- 100 m Nage Libre
- 200 m Dos
- 100 m Brasse
- 50 m Papillon
- 400 m 4 Nages
- Relais 4 x 50 m 4 Nages Dames et Messieurs

APRES-MIDI:

13h00: Ouverture des portes
14h00: Défilé des équipes
14h30: Début des épreuves

- 800 m Nage Libre
- 200 m Brasse
- 100 m Dos
- 50 m Nage Libre
- 200 m 4 Nages
- 100 m Papillon
- 50 m Brasse
- 200 m Nage Libre
- Relais 4 x 50 m Nage Libre Dames et Messieurs

Récompenses :
Buffet offert à tous les participants.

ASPTT Poitiers Natation

57 rue de la Ganterie
86000 POITIERS

Contact:

05.49.58.20.14 / 09.83.77.68.99
asptt.poitiers.natation@orange.fr
Site internet poitiers-natation.asptt.com



> Règlement sportif:

- Compétition Maîtres (+ de 25 ans) licenciés à la FFN.
- Les CO (20 à 24 ans) sont également autorisés à participer.
- Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues.
- Compétition régie par la réglementation FINA. Elle obéira à la règle d'un seul départ.
- La compétition se déroulera en bassin de 25 m, 6 couloirs (un bassin de récupération est à disposition).
- Chronométrage électronique.

> Officiels :

- Les clubs devront fournir un officiel si plus de 6 nageurs engagés.

> Engagements:

- Les engagements se feront par Extranat. Le club se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements.

> Récompenses:

- Des récompenses sont remises aux 3 premiers de chaque catégorie au cumul des points des 3 meilleures courses à la table de cotation. Nombreux lots : équipements, places au Futuroscope

> Droits d'engagements:

- 5€ par course individuelle
- 2€ par relais
- Paiements sur Extranat ou à envoyer par chèque (ASPTT Poitiers Natation, 57 rue de la Ganterie - 86000 POITIERS)

> Buffet offert par le club